

ROUTES : INAUGURATION DU NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL DE DIE

Afin d'offrir de meilleures conditions de travail à ses agents et de réunir plusieurs services sur un même site, le Département de la Drôme a construit un nouveau Centre technique départemental dans la zone de Cocause à Die. Le bâtiment a été inauguré ce vendredi 20 octobre.

Construits en 1958, les anciens locaux du Centre technique départemental (CTD) de Die situés avenue de la Clairette à Die étaient devenus vétustes et inadaptés aux nouveaux matériels d'entretien des routes. Pour remédier à cette situation et regrouper sur le même site le Centre d'exploitation départemental, le Centre technique départemental et le Service entretien de la route et matériel (SERM), le Département a lancé en juin 2021 la construction d'un nouveau centre dans la zone de Cocause, sur l'atelier annexe du SERM. Les travaux d'un montant de **1,5 M€** se sont terminés au printemps 2023. Le bâtiment a été inauguré ce vendredi 20 octobre par la présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON, en présence de la sous-préfète de Die, Véronique SIMONIN, de la maire de Die, Isabelle BIZOUARD, de nombreux élus locaux et des équipes du centre.

Mutualiser les usages

Dans un objectif de mutualisation, la parcelle de 5000 m² comprend un bâtiment avec divers espaces de bureaux, une salle de réunion de 50 m², des vestiaires masculins et féminins ainsi que plusieurs garages. En tant qu'acteur des transitions environnementales, le Département applique une conscience environnementale à tous ses projets, en particulier les nouvelles constructions. Une attention particulière a ainsi été portée aux consommations énergétiques, avec une isolation renforcée et l'installation de près de 100 m² de panneaux photovoltaïques. Les matériaux de construction et d'isolation (bois, pisé, chanvre) sont en grande partie issus d'une filière locale. Deux toits en terrasse sont végétalisés. Engagé pour la préservation de la ressource en eau, le Département a également cherché à minimiser ses consommations, notamment avec un système de récupération des eaux de pluie à l'échelle de la parcelle. Parmi les aménagements extérieurs, une aire de lavage avec récupération des eaux usées a été installée.

Forte activité de viabilité hivernale

Fort d'une importante activité de viabilité hivernale compte tenu de sa proximité avec les massifs montagneux du Diois et du Vercors (177 patrouilles sur 600 km de routes départementales pendant l'hiver 2022-2023), le CTD de Die a été pensé pour réaliser cette mission dans les meilleures conditions. Les garages sont dimensionnés pour permettre un départ en intervention avec des véhicules déjà équipés. Le site comporte plusieurs abris permettant de stocker certains véhicules, des équipements et des accessoires (étraves, épareuses, saleuses, signalisation...). Un espace atelier de 70 m² et une travée avec une fosse est dédié à l'entretien des véhicules.

Chaque année, une demi-journée de formation théorique et une demi-journée de formation pratique sont organisées avant l'activation du dispositif de viabilité hivernale, le 13 novembre. La demi-journée théorique avec l'ensemble des agents du CTD de Die était organisée ce ven-

dredi matin avant l'inauguration du centre. Au total pour le CTD de Die, 52 agents et cadres sont mobilisés, dont 17 en astreinte chaque semaine, pendant la période de viabilité hivernale.

Pour la présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON : « **L'entretien des routes départementales est une des compétences fondamentales du Département. La mutualisation des ressources sur ce nouveau site va permettre un gain financier et d'efficacité. Avec un investissement important et une réalisation exemplaire sur le plan environnemental, le Département répond une nouvelle fois présent pour la sécurité des usagers de la route drômoise et face aux enjeux environnementaux.** »

(*) Centre d'exploitation départemental (CED) : les CED réunissent un à cinq agents de voirie et un responsable. Placés sous la responsabilité d'un Centre technique départemental, qui regroupe du personnel administratif, des cadres et des techniciens travaux d'ingénierie routière, ils sont répartis sur un territoire souvent équivalent à celui du canton (Châtillon-en-Diois, Luc-en-Diois, Saint-nazaire-le-Désert et La Motte Chalencon pour la zone du Diois).



Crédit photo : Francis Rey - Département de la Drôme